

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres du Comité Directeur le 7 septembre 2009

EPINAL le 15 juin 2009 – 18 h 30

Présents : Essy ERFANI, Isabelle FRIRY, Jean Paul GUIMBERT, Gérard JACQUEL, Michel LABRIET, Denis LAMAZE, Eric MATHIS, Thibaut MILLIOTTE, René PARIS, Julien ROBERT, Stéphane SIBILLE, Allain VOYEN, Jean Pierre VOYEN.

Excusés : Martine BRUNSTEIN, Dominique THIRION, Hélène THIRION.

1- Approbation du compte-rendu de la réunion du CD du 04 05 2009 :

Après de très légères modifications, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Informations du Président :

Fédération : la fédération a envoyé aux ligues et aux CD un courrier les encourageant à faire prendre de préférence les licences par Internet.

Le comité directeur de la fédération a décidé de supprimer l'indemnité de frais de déplacement des équipes participant au Challenge Bernard Jeu ainsi qu'aux Interclubs Jeunes.

Ligue : les dossiers de ré affiliation ont été envoyés aux clubs, la ligue recommande de fournir une adresse mail (et même deux) pour pouvoir envoyer les convocations aux clubs. En effet, celles-ci ne paraîtront plus dans le Pongiste Lorrain qui sera ainsi allégé et dont la parution sera limitée à 4 n° par an. Le CD du 11 juin a entériné les propositions du bureau du 6 mai concernant les modifications des règlements de certaines compétitions. Il s'agit de la Coupe de Lorraine qui débutera seulement dès la 2^{ème} phase de l'année sportive, du Critérium Fédéral Régional où l'inscription se fera à chaque tour et sans descentes, et du Grand Prix Jeunes où, à la demande du CTR, une régionale 1 sera créée avec 2 groupes sur sélection de 6 joueurs et joueuses et où les performances seront comptabilisées.

Création d'une nouvelle compétition à l'initiative de la LLTT : la CNCD, inter-CD nationaux pour les poussins et benjamins.

L'assemblée générale de la Ligue aura lieu le samedi 5 décembre 2009 à 15 heures.

DDJS : le dispositif d'accompagnement éducatif dans les collèges relevant de l'éducation prioritaire sera étendu aux écoles primaires dès la prochaine rentrée. Cela peut concerner les clubs de FRESSE SUR MOSELLE, LE THILLOT, BUSSANG, MONTHUREUX SUR SAONE, CHARMES, VINCEY, SAINT DIE DES VOSGES, EPINAL et VRTT MOYENMOUTIER

CNDS : les dossiers ont été instruits lors d'une réunion tripartite organisée entre le CDOS, la DDJS et le président du CD le 6 mai dernier. La dotation qui était de 13250 € l'an dernier passe à 12750 €, soit une baisse de presque 4%. La sous-commission a établi des propositions qui seront soumises à validation par la commission territoriale régionale le 30 juin. Sur les 14 dossiers présentés par les clubs, 10 ont été retenus pour un montant de subvention de 9750 € et 3000 € seront affectés au CD. Pour les 4 dossiers non retenus, 2 clubs avaient proposé des acquisitions de matériel qui relèvent de la « charte sport » du Conseil Général, les 2 autres comportaient au moins une action non éligible au CNDS et de ce fait le montant minimum requis (600 €) n'était plus atteint.

A l'avenir, la dotation pourrait être entièrement affectée au CD qui deviendrait ainsi « tête de réseau » et serait chargé de redistribuer les aides. Dans l'immédiat le CD s'en tient aux principes de répartition par la sous-commission.

Résultats : Félicitations à Eloïse SAINT-DIZIER, benjamine 1^{ère} année d'ETIVAL CLAIREFONTAINE qui est vice championne de France en simple et 3^{ème} en double associée à Malaurie MATHIEU de DOMBASLE.

3- Commission sportive :

Championnat féminin : ANOULD est champion en D1 et RAON L'ETAPE en D2.

En D1, ETIVAL CLAIREFONTAINE était forfait suite au changement de dates du championnat, ses joueuses étant qualifiées pour des compétitions nationales. Sur les journées 4 et 5, EPINAL qui organisait n'a pas joué puisqu'il était exempt sur une rencontre et devait jouer contre ETIVAL sur l'autre.

En D2 BAINS LES BAINS a fait forfait aux journées 1, 2 et 3 par manque de chauffeur mais s'est retrouvé seul sur les journées 4 et 5 suite aux forfaits excusés de RAON L'ETAPE, ANOULD, FRESSE SUR MOSELLE et THIAVILLE. Pour éviter ces difficultés, les dates du championnat de la prochaine saison seront calées sur celles du championnat féminin régional.

Championnat par équipes : suite aux non réengagements annoncés en régionale, les descentes de D1 seraient moins nombreuses que prévu. Dans ce cas, les meilleurs 8^{èmes} de D2 seront maintenus plutôt que de faire monter des équipes de D3 de bas de classement. Le meilleur 8^{ème} THAON CHENIMENIL est prioritaire au maintien. Dans ce cas, l'équipe de THAON CHENIMENIL 1^{ère} de D3 pourrait monter. VAGNEY, FRESSE SUR MOSELLE et BAINS LES BAINS pourraient également être maintenus. Fort de ses recrutements, le club de VINCEY a demandé l'accession en D2 de son équipe de D3 qui a terminé 5^{ème}. En attente du nombre d'équipes engagées, le CD ne peut prendre position pour l'instant.

Critérium Fédéral : la compétition va changer sur le même principe que les niveaux régionaux et fédéraux avec une inscription libre à chaque tour et un système de montées (non obligatoires) sans descentes. Le CD sera responsable de la gestion des montées.

Règlements des compétitions : chaque règlement est revu afin de les adapter aux nouvelles dispositions en matière de classements et de clarifier certains points. Ils seront mis en ligne sur le site.

Calendrier : challenge FISCHER le 10 janvier, challenge PAYEUR le 21 février, challenges jeunes et tops de détection les 6 décembre et 18 avril. Interclubs vétérans les 14 novembre, 30 janvier et 1^{er} mai. Coupe des Vosges les 9 janvier, 20 février, 20 mars, 17 avril, 22 mai, 5 juin et finale le vendredi 11 juin.

Finale de Coupe des Vosges : VITTEL a battu RAON L'ETAPE 11 à 2, en coupe bis RUPT SUR MOSELLE 2 s'impose face à CHARMES 10 à 3.

4- Commission technique :

Aux **Internationaux Jeunes d'Alsace** des 23 et 24 mai, notre délégation termine 11^{ème} sur 16. Les joueurs se sont bien comportés mais le niveau était difficile. Petite déception pour Camille DERREY qui, à égalité de points avec 2 joueuses, termine 4^{ème} au départage. Adrien PLAQUEVENT n'a pas eu son rendement habituel. Comme seulement les 2 premiers de poule étaient qualifiés pour le tableau final, beaucoup de Vosgiens ont été relégués dans les poules de classement. Quentin COLLE a très bien joué le dimanche et Claire DAUTREY a perdu le match qu'il ne fallait pas en barrage et s'est retrouvée loin dans le classement alors qu'elle avait bien joué en poule. Bonne prestation de Laure FLEURENT et de Sylvain BERTRAND. Il faudra à l'avenir essayer d'avoir un cadre féminin sur tous nos déplacements d'équipes. Sabrina PIERRAT et Eloïse SAINT DIZIER de la sélection lorraine terminent respectivement 1^{ère} en cadette et 3^{ème} en minime. Un **regroupement jeunes** a eu lieu le 30 mai à THAON LES VOSGES avec la présence de 16 benjamins et poussins d'ANOULD, HADIGNY LES VERRIERES, THAON CHENIMENIL, MIRECOURT, RUPT SUR MOSELLE et SAINT DIE DES VOSGES. L'objectif était de comparer les meilleurs en vue de préparer la sélection aux inter-CD. Cet objectif n'a pas été atteint, le délai de préparation était court. Sur ce type de regroupement, les accompagnateurs aident à l'encadrement et il serait bon de prévoir de les indemniser. Trois regroupements sont envisagés

pour la saison prochaine en même temps que ceux de la détection lorraine. Il faudra en prévoir les dates au calendrier.

Pour la **sélection aux inter-CD**, 3 joueurs ont décliné leur sélection, il s'agit d'Eloïse SAINT DIZIER retenue sur un stage national, Julien SAINT DIZIER qui passe le brevet des collèges et Laure FLEURENT. Michel LABRIET sera responsable de délégation et un budget prévisionnel est transmis au trésorier pour un montant de 2530 €

Equipe 1

	FILLES	GARCONS
- de 15 ans	PIERRAT SABRINA	COLLE QUENTIN
- de 13 ans	DAUTREY CLAIRE	PLAQUEVENT ADRIEN
- de 11 ans	HASS ELODIE	BERTRAND SYLVAIN
- de 9 ans	SIBILLE OLIVIA	WEIBEL HUGO

Equipe 2

	FILLES	GARCONS
- de 15 ans	GUDIN CHARLOTTE	LATTEMANN ROBIN
- de 13 ans	DERREY EMMANUELLE	GERARDIN ALEXANDRE
- de 11 ans	CUGINI ROXANNE	CATTET FELIX
- de 9 ans	ETIENNE BERENICE	VANNSON ALEXIS

Stages :

Entraîneur Régional du mardi 7 au vendredi 10 juillet 2009 au CREPS de Lorraine à ESSEY LES NANCY.

Stage Jeunes B/M/C sur sélection LLTT du lundi 6 au vendredi 10 juillet 2009 au CREPS.

Stages d'été LLTT pour joueurs du lundi 24 au vendredi 28 août 2009 au CREPS.

Tournois GFD (Groupe France Détection) à VITTEL les 2 et 9 juillet 2009 pour confrontations avec les jeunes sélectionnés du stage.

5- Commission arbitrage :

BAINS LES BAINS a organisé le 3^{ème} tour des Interclubs Vétérans le 9 mai ainsi que les titres départementaux 24 mai. Les finales de Coupe des Vosges et Coupe Bis ont eu lieu le vendredi 5 juin à VITTEL. 2 JA y ont passé leur pratique avec succès.

Ces organisations sont validées et le trésorier procèdera au paiement des indemnités correspondantes.

Les conventions d'organisation devront être revues et modifiées si besoin pour la saison à venir.

La Ligue a validé, le 11 juin, 4 formations d'arbitre régional et 5 formations de juge-arbitre 1^{er} degré pour des Vosgiens. Il s'agit de Sébastien FAGOT de DOMPAIRE (AR JA1), Nicolas REMI d'EPINAL (AR), Rosine HOCHULI d'ETIVAL CLAIREFONTAINE (JA1), Julien PERNOT de DOMPAIRE (JA1), Yannick SAUFFROY d'ELOYES (AR JA1) et Stéphane VANSSON de LA HOUSIERE (AR JA1).

6- Commission développement :

Le nombre de licences de l'an dernier est dépassé à ce jour de 39 unités. Cette progression a été possible également avec l'organisation de petits tournois en partenariat avec les écoles à THAON CHENIMENIL, FRESSE SUR MOSELLE, HADIGNY LES VERRIERES, ANOULD et BAINS LES BAINS. Des tournois de ce type seront organisés à RUPT SUR MOSELLE et POUXEUX courant juin.

Les sections « Baby Ping » se développent avec actuellement 4 clubs (ANOULD, BAINS LES BAINS, ETIVAL CLAIREFONTAINE et THIAVILLE).

Afin de vérifier les critères d'attribution des bourses d'aides aux clubs, Denis LAMAZE demande qu'on lui transmette les listes des inscrits aux stages départementaux ainsi que celle des arbitres formés.

La convention de développement avec la Ligue sera respectée pour le secteur « Licenciation » sauf pour l'augmentation des licences traditionnelles des féminines. Il suffira donc de transformer 5 licences promotionnelles jeunes en licences traditionnelles. Le surcoût sera pris en charge par le CD, Denis LAMAZE se propose de faire le transfert par son club. La formation de cadre de Guillaume VOINSON de VITTEL lors du stage de Pâques à BAINS LES BAINS a été validée. Un bilan d'application de la convention sera envoyé pour fin juin à Philippe BOLMONT.

Jean-Paul GUIMBERT nous informe que Boris BENZADA, enseignant, responsable de la pratique sportive pour la vallée de la Moselle à l'Inspection Académique des Vosges, se propose d'être le correspondant privilégié du CD et d'encadrer des stages de maîtres des écoles dans notre spécialité.

7- Point financier :

Après examen des simulations préparées par le trésorier, les nouveaux tarifs sont validés.

TARIFS CD : SAISON 2009-2010	
D1	67,00 €
D2	60,00 €
D3	42,00 €
D3 Mi-saison	31,50 €
Championnat Féminin	0,00 €
Jeunes	10,00 €
Jeunes mi-saison	5,00 €
Interclubs Vétérans : le tour	5,00 €
Interclubs Féminin	0,00 €
Challenge jeunes	2,10 €
Homologation Tournois	75,00 €
Coupe des Vosges	13,00 €
Championnat des Vosges : simple	4,10 €
Championnat des Vosges : double	0,00 €
Challenge Fischer : simple	4,10 €
Challenge Fischer : double	0,00 €
Challenge Payeur : simple	4,10 €
Challenge Payeur : double	0,00 €
Finales par classement (1)	5,20 €
Indemnité Arbitrage	18,00 €
Indemnité Juge Arbitrage	22,00 €
Indemnité Juge Arbitrage (avec préparation)	40,00 €
Repas arbitrage (journée)	10,00 €
Amendes simples	10,00 €
Amendes absence aide à l'arbitrage	37,00 €

Forfait	Montant de l'engagement
Jouer à 4 en D1 ou D2	10,00 €
Indemnité Stages délocalisée /joueur	12,50 €
Indemnités Organisation : journée	140,00 €
Indemnités Organisation : 1/2 journée	105,00 €
Finale coupe	60,00 €
Feuilles de Match	0,25 €
Frais de déplacement	0,25 €

(1) gratuit si participation au Critérium Fédéral

Dominique THIRION fera parvenir par mail les fiches financières aux clubs avant fin juin.

8- Divers :

Le partenariat avec « Sport'Eté » (location de tables) a été renouvelé pour 3 ans. Le transfert des tables aura lieu courant semaine 27. Le club de GOLBEY se chargera de l'installation le samedi 4 juillet matin. Faire une publicité dans le « Ping Vosgien » et sur le site Internet pour annoncer les tournois du jeudi soir.

Michel LABRIET propose de faire confectionner une banderole « Comité des Vosges » avec l'identité visuelle du site pour permettre une meilleure communication sur nos compétitions. Le CD adopte cette proposition à l'unanimité.

Le site Internet du CD a reçu une moyenne de 22 visiteurs par jour. Une rubrique « archives » sera ajoutée pour conserver les résultats de l'année écoulée. Essy propose de relooker le site tous les deux ans. Il suggère à nouveau de trouver des sponsors pour permettre le développement du site à peu de frais.

La prochaine réunion du CD aura lieu le lundi 7 septembre 2009 à 18H30 à CHENIMENIL. L'assemblée générale du CD est confirmée le samedi 12 septembre 2009 à 17 h 30 à THAON LES VOSGES, salle Verdun, pointage à 17 h.

La séance est levée à 21 h 15.

La Secrétaire,

Isabelle FRIRY

Le Président,

Michel LABRIET